

Bourses de fin d'études doctorales 2019-2020
(dépôt initial de la thèse pendant la 5^e année de doctorat)

ORGANISME :	La Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP)
NOM DU CONCOURS :	Bourses de fin d'études doctorales (dépôt initial pendant la 5 ^e année de doctorat)
MONTANT :	Valeur maximale de 12 000 \$
DATE LIMITE :	<p>Étudiant : Dans le contexte de déploiement du Portail des bourses, le dossier de candidature doit être soumis dans le portail au plus tard le 6 mai 2019, 9 h du matin.</p> <p>Unité académique : Chaque unité évalue les dossiers soumis via le Portail des bourses, au plus tard le 28 mai 2019, 9 h du matin et recommande un maximum de 3 dossiers ordonnancés.</p>
ADMISSIBILITÉ :	<ul style="list-style-type: none"> - Être inscrit à un programme d'études de doctorat <u>de manière continue</u> depuis moins de 5 ans ET prévoir un dépôt initial de la thèse avant la fin de la 5^e année d'inscription (interruption permise pour des raisons de grossesse ou de maladie, avec certificat médical à l'appui). - Prévoir déposer sa thèse à l'automne 2019 ou après. - Être inscrit en statut rédaction pendant la période de mise en vigueur de la bourse. - Avoir complété avec succès l'examen général de synthèse. - Ne pas détenir une bourse d'un organisme gouvernemental (CRSNG, IRSC, CRSH, FRQSC, FRQS, FRQNT) ou certaines bourses de fondations ou sociétés privées pendant la période couverte par le concours.
Document à l'intention des candidats :	Cliquez ici

Lien vers formulaire :	Cliquez ici
Renseignements :	Régis Harvey Bureau des bourses Faculté des études supérieures et postdoctorales 2910, boul. Édouard-Montpetit, bureau 230 Montréal, QC H3T 1J7 Tél. : 514 343-6111, poste 37363 regis.harvey@umontreal.ca